

Communiqué de presse

Strasbourg, le 19 décembre 2019

Dénigrement agricole: Jean-Luc Marx installe un observatoire départemental

La stigmatisation des activités agricoles et d'élevage conduit à une augmentation d'actes d'incivilité, d'intimidation, d'insultes ou de dégradations inacceptables. Pour assurer un suivi de ces actes, le ministre de l'Agriculture et le ministre de l'Intérieur ont souhaité la création d'observatoires départementaux du dénigrement agricole.

Ce jeudi 19 décembre, Jean-Luc Marx, préfet du Bas-Rhin, a installé l'observatoire départemental du Bas-Rhin.

Placé sous son autorité, cet observatoire, auquel s'est associée la procureur de la République, réunit la direction départementale des territoires, les forces de l'ordre (gendarmerie, police), la chambre d'agriculture et les représentants de la profession agricole (confédération paysanne, fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles et jeunes agriculteurs). Il a pour objectifs :

- de dresser un état des lieux de la situation,
- de coordonner des actions de prévention et d'information,
- de proposer des solutions rapides et coordonnées pour lutter contre les actes de dénigrement.

La première analyse de la situation locale partagée ce matin confirme **les mises en cause répétées** de la profession agricole, en particulier au travers des réseaux sociaux. Bien que **les atteintes aux biens et aux personnes restent stables localement**, l'ensemble des partenaires restent mobilisés et font preuve de la plus grande vigilance.

Dans ce contexte, le groupement de gendarmerie départementale est pleinement mobilisé pour décliner les mesures de la convention nationale de partenariat signée le 13 décembre denier¹ et visant à **renforcer la sécurisation des exploitations agricoles.**

Service de la communication interministérielle

Mail: pref-communication@bas-rhin.gouv.fr **Tél.:** 03 88 21 68 77

¹ Convention signée entre le ministre de l'Intérieur, le directeur de la gendarmerie nationale et les présidents de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles et des Jeunes agriculteurs.

Les agriculteurs du Bas-Rhin ont toujours su adapter leur production aux besoins des consommateurs avec des produits de qualité, répondant aux normes environnementales et du bien-être animal. Le développement des circuits courts et de l'agriculture biologique permettent de répondre à des demandes croissantes.

Les contrôles réalisés par les services de l'État attestent de la qualité du travail des agriculteurs du Bas-Rhin.

L'observatoire se réunira régulièrement pour échanger sur l'évolution de la situation. La prochaine réunion aura lieu au printemps 2020.

La cellule Demeter

Créée début octobre 2019 par la direction générale de la gendarmerie nationale, cette cellule nationale de suivi des atteintes au monde agricole est destinée à analyser les menaces à l'encontre de la filière agricole et à coordonner les réponses. Ses domaines d'intervention privilégiés sont:

- prévention et accompagnement des professionnels agricoles par des actions de sensibilisation et des conseils,
- recherche, analyse de la menace et détection de l'émergence de nouveaux phénomènes,
- traitement judiciaire des atteintes visant le monde agricole.

La cellule apportera son soutien aux forces de l'ordre présentes mobilisées localement.

Contact presse

Aurélie Contrecivile

Tél.: 06 73 85 16 45

Mail: aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Service de la communication interministérielle

Mail: pref-communication@bas-rhin.gouv.fr **Tél.:** 03 88 21 68 77